



Communiqué de presse
Pour diffusion le 13 décembre à 12h30

Fermeture du bureau de poste de Pointe-Saint-Charles **La population s'organise et monte le ton**

Montréal, le 13 décembre 2007 - Le 13 décembre, des citoyennes et des citoyens et des représentants syndicaux de Pointe-Saint-Charles ont manifesté devant le bureau de poste du quartier, menacé de fermeture par le gouvernement fédéral.

Cette marche citoyenne a suivi le dépôt à la Chambre des Communes d'une pétition. Pour Karine Triollet, porte-parole de la table de quartier Action-Gardien, «l'objectif de ces actions est simple : le gouvernement fédéral doit annuler cette décision inconsidérée de fermer le seul bureau de poste du quartier et de le déplacer au milieu de nulle part. La relocalisation sur la rue Bridge est en réalité une fermeture de services, car c'est un lieu non résidentiel, non accessible en transport en commun, et en permanence congestionné par le trafic automobile vers la Rive-Sud. Postes Canada a l'intention de réduire les services publics à la grosseur d'un timbre-poste. Nous ne l'oblitérerons pas ! » image la porte-parole.

Une position largement partagée

Le député fédéral M. Thierry St-Cyr qui a le mandat de faire le dépôt des pétitions de 1 186 noms à la Chambre des Communes aujourd'hui même, partage tout à fait ce point de vue. Selon lui, « le bureau de poste de Pointe-Saint-Charles doit rester

ouvert. Autrement, et une fois de plus, ce sont les citoyens les plus vulnérables qui feront les frais de cette décision et qui auront un accès difficile au service. Les gens de Postes Canada nous disent qu'ils prennent une décision d'affaire. Or, c'est justement ça le problème ! La société des postes est un service public et elle doit le rester. Nous attendons de cette société qu'elle prenne des décisions en fonction des besoins des citoyens d'abord et avant tout».

Ce point de vue est partagé par le Syndicat des travailleurs et des travailleuses des Postes. En effet, M. Jacques Valiquette, dirigeant à l'organisation du STTP abonde tout à fait en ce sens quand il déclare : « Postes Canada affirme que le transfert des opérations de la succursale D vers le dépôt Bridge n'est qu'un déménagement pour des raisons budgétaires et qu'il n'y aura que peu ou pas d'impact sur le service à la population. Malgré le fait que la Société canadienne des postes ait confirmé qu'il n'y aurait aucune baisse des effectifs, le STTP s'oppose fermement à ce qui n'est qu'une autre fermeture sauvage, dans la logique de rationalisation et de privatisation des bureaux de postes à l'échelle du Canada. Postes Canada prouve encore une fois qu'au nom du profit elle s'éloigne de plus en plus de son mandat en privant une partie de la population du service postal auquel elle a droit».

Près du pont Victoria, c'est dans Pointe-Saint-Charles ou pas ?

M. Timbré, grand « chercheur » du quartier est franchement perplexe. « Quand Loto-Québec voulait déménager le casino au bassin Peel, la société d'État affirmait que c'était loin des résidences et que ce n'était pas dans Pointe-Saint-Charles. Or Postes Canada, qui veut déménager son bureau plus loin que l'emplacement prévu pour le casino, affirme maintenant que c'est près des résidences et que c'est dans Pointe-Saint-Charles. C'est à n'y rien comprendre ! », avoue-t-il candidement.

Le bon sens citoyen

Si les sociétés d'État invoquent des arguments contradictoires, les choses sont claires pour les citoyens du quartier. Comme l'exprime bien une résidente, Mme Manon Leclerc, «un bureau de proximité, on doit pouvoir y aller à pied. Selon elle, «déplacer le bureau de poste aux limites extrêmes du quartier, c'est l'équivalent de le fermer parce que les gens du quartier perdraient l'accès à tous les services» tranche-t-elle.

Autant de timbres-poste que de noms sur la pétition

Action-Gardien a livré à Postes Canada une carte postale géante avec autant de timbres-poste que de signatures contenues dans la pétition remise à Ottawa. « Nous osons espérer que notre message sera enfin entendu ! La population continuera à monter le ton et à se mobiliser pour maintenir ouvert le bureau de poste », conclut Mme Triollet.

-30 -

Sources :

Karine Triollet, Action-Gardien, 514-509- 0795

François Lemay, porte-parole du député Thierry St-Cyr, 514-296-9270

Jacques Valiquette, STTP-Région Montréal Métropolitain, 514-919-8474